



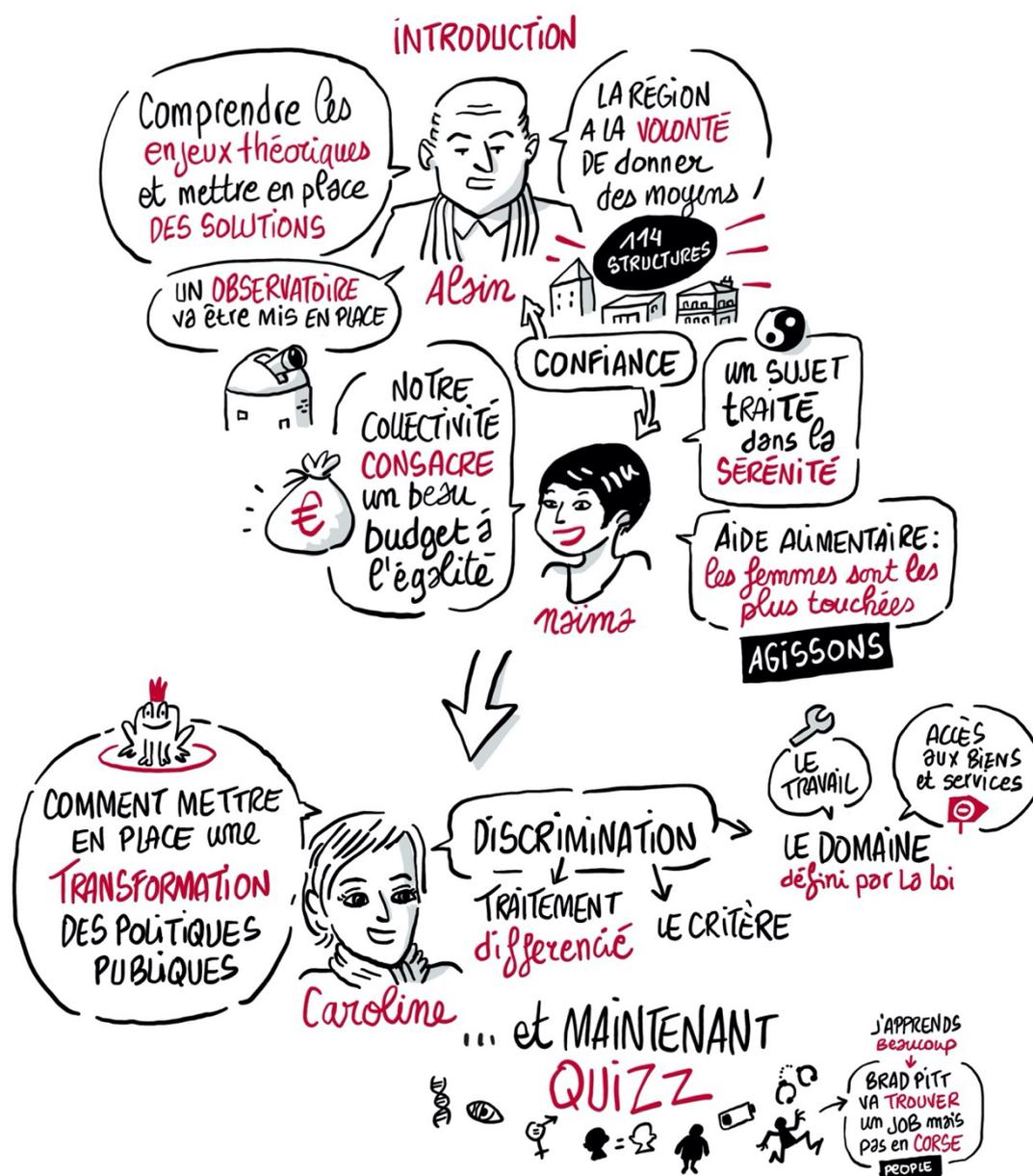
RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## **Conférence – Webinaire Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations : quels chemins pour les atteindre ?**



Document de restitution

Afin d'introduire cette matinée d'échanges, le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine **Alain Rousset** et la Conseillère Régionale aux droits des femmes, à la lutte contre les discriminations et solidarités **Naïma Charai** ont rappelé l'attachement de la collectivité aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations et sont revenus sur les politiques publiques mises en place sur le territoire à cet effet.



**Caroline De Haas**, directrice associée du groupe Egaé qui a animé la conférence, a ensuite présenté le programme de la matinée et la définition légale d'une situation de discrimination, en revenant notamment sur les 25 critères de discriminations interdits par la loi en France.

Pour travailler la question du cumul des discriminations, les mouvements féministes ont développé différentes approches. Parmi celles-ci, deux courants sont souvent représentés comme s'opposant : l'approche intersectionnelle, qui tend à prendre en compte les origines et les identités, et l'approche universaliste, qui entend défendre la même liberté pour toutes les femmes, quelque soit leur histoire. Derrière ces deux approches, on retrouve une idée commune : lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes.

La table-ronde qui a ouvert la matinée a permis de faire discuter ces différentes approches, questionner leurs points communs et leurs divergences, afin de mieux comprendre comment elles articulent la question des inégalités entre les femmes et les hommes avec celle de la lutte contre les discriminations.

Ci-dessous, la retranscription graphique des deux intervenantes par Nicolas Caruso, facilitateur graphique.

**Martine Storti, militante du Mouvement de Libération des Femmes**

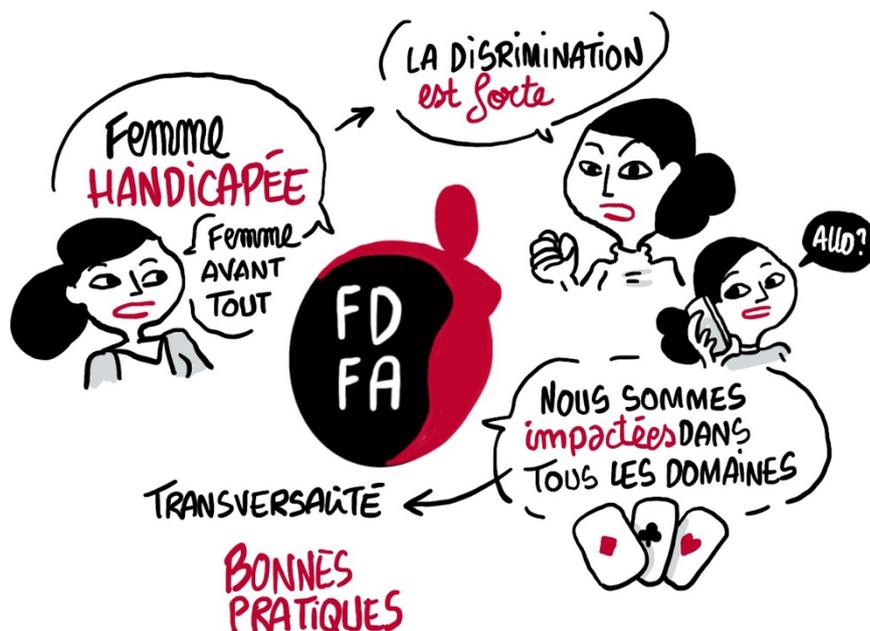


Fania Noël, militante afro-féministe, sociologue et militante féministe



Afin d'illustrer la manière dont peuvent être liées les politiques publiques d'égalité avec celle de la lutte contre les discriminations, deux associations ont participé à la matinée d'échanges afin de présenter leurs actions.

Claire Desaint, co-présidente de l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir a présenté les missions de cette association qui milite pour le droit des femmes en situation de handicap, en mettant l'accent sur les freins particuliers que rencontrent ces femmes.



Veronica Nosedá, de l'association Les Dégommeuses, a profité de son intervention pour présenter l'action de cette équipe de football majoritairement composée de femmes lesbiennes dont l'objectif est de lutter contre les discriminations dans le sport et par le sport. Son intervention a permis de proposer des pistes d'actions à mettre en place dans les collectivités et les associations sportive pour favoriser l'accès des filles et des femmes à la pratique sportive.

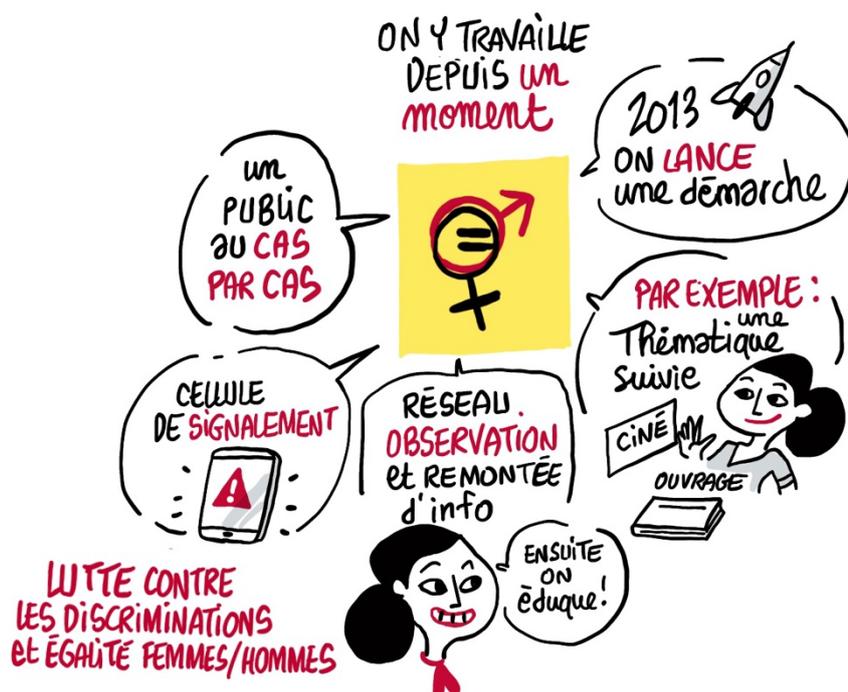


Pour illustrer les politiques publiques existantes sur cette question du croisement des discriminations, la Région Nouvelle-Aquitaine a laissé la parole à deux collectivités territoriales mobilisées sur le sujet. Ces deux collectivités – la **Métropole de Rennes** et **Grenoble-Alpes Métropole** – sont signataires de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, charte qui préconise la prise en compte des discriminations multiples dans les politiques publiques.

Ariane Cousin, chargée de mission Lutte contre les discriminations, et Clarisse Chatellier, responsable de la Mission Égalité-Diversité de la Métropole de Rennes ont mis en avant la manière dont leur collectivité s'est emparée de ce sujet ainsi que les dispositifs mis en place, autant en interne auprès des services de la Métropole, qu'auprès des entreprises et des associations partenaires sur le territoire.



Anne-Laure Carrier, chargée de mission Égalité entre les femmes et les hommes de la Métropole de Grenoble-Alpes a rappelé que sa collectivité s’est emparée du sujet depuis les années 2000. Les actions menées bénéficient tout autant aux habitants qu’au réseau d’acteurs institutionnels et associatifs de la métropole, qui bénéficient de formation, de sensibilisations mais aussi d’un dispositif de signalement des faits de discriminations.



Afin de clore les échanges de cette matinée de conférence, deux structures sont intervenues afin de présenter des actions visant à corriger les effets des facteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes dans le cadre professionnel. Deux facteurs d'inégalités ont particulièrement été mis en lumière lors de ces interventions : la thématique de la mixité des métiers et celle de l'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle.

**Marie Ribassin, chargée de projet Éducation au sein du Club FACE 93 Seine-Saint-Denis**, a présenté le programme WI-Filles et ses actions de sensibilisation et d'acculturation au numérique à destination de jeunes filles volontaires de 14 à 17 ans, habitant en quartiers politique de la ville. Ce programme a pour but d'enrichir leur compréhension des avenir possibles avec le digital, de développer leur autonomie et leur pouvoir d'agir et de les rendre actrices de leur parcours scolaire et professionnel.



Elodie Bergerat, directrice de la structure **Mille-Pattes** située dans l'agglomération de Coulommiers Pays de Brie (Seine-et-Marne), a mis en avant l'action de la collectivité en direction des parents et en particulier des mères de jeunes enfants au travers de cette halte-garderie itinérante. Conçue comme un mode de garde innovant permettant de pallier aux difficultés de mobilité et d'insertion professionnelle propres aux territoires ruraux, cette halte-garderie permet aux mères de familles qui le souhaitent de se libérer quelques heures dans la semaine afin de s'investir dans une formation ou d'envisager plus sereinement le retour à l'emploi à l'issue de leur congé parental.



Cette matinée s'est clôturée par les remerciements adressés par Naïma Charaï au public et aux intervenantes. Nous vous donnons rendez-vous toutes et tous l'année prochaine pour un nouveau temps d'échange autour de la Journée internationale des droits des femmes !

